



ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT

N° : PA 2026-0323
Date : 24 AVR. 2026

Mis en ligne le :

24 AVR. 2026

**Objet : Prorogation de l'arrêté municipal n° PA 2026-0287
Dérogation de tonnage et autorisation de stationnement**

Lieu : Aire du toit

Durée : Jusqu'au 7 mai 2026

N° Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-1 et suivants ;

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;

Vu l'arrêté municipal n° PA 2026-0287 du 13 avril 2026, donnant autorisation à la société ROSSO, immatriculé CT-303-WP, d'un PTAC de 19 tonnes au maximum de circuler et stationner rue de la reine Jeanne et aire du toit, du 20 au 30 avril 2026 ;

Vu l'arrêté municipal n° 26-10 du 30 mars 2026, portant délégation de signature à Madame Lalia ATTAF pour l'Aménagement et la gestion des Espaces publics ;

Considérant la demande en date du 21 avril 2026, de Monsieur [REDACTED], demeurant [REDACTED] l'aire du toit, de prorogation de l'arrêté municipal n° PA 2026-0287 susvisé, jusqu'au 7 mai 2026 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Les dispositions de l'arrêté municipal n° PA 2026-0287 du 13 avril 2026 sont prorogées jusqu'au 7 mai 2026.

Article 2

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou de sa notification, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies. Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

- Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale.



Lalia ATTAF
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Aménagement
et la gestion des Espaces Publics